



Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels de
M o s e l l e

PROTOCOLE APPLICABLE POUR LES FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

IMPORTANCE DE L'ACTION DE FORMATION EN PRÉSENTIEL

Vous participez à l'une des formations de la FDCSM. Nous vous informons d'une part de la nécessité de réaliser à court terme le stage de formation professionnelle en présentiel pour les besoins de l'activité professionnelle du stagiaire, et d'autre part, de l'impossibilité de réaliser ce stage de formation professionnelle à distance en raison de la nature de la thématique.

CONTEXTE

- ⇒ Décret n° 2021-384 du 2 avril 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire
- ⇒ Foire aux questions du 06 Novembre 2020 portant sur la nouvelle période de confinement: les conséquences pour les organismes de formation et les CFA (rédigé par le Ministère du Travail).
- ⇒ Avec le décret du 28 août 2020, le port du masque doit désormais être systématique pour les usagers d'un Organisme de Formation sur l'ensemble du territoire national.

PROTOCOLE APPLICABLE PENDANT TOUTE LA DUREE DE LA FORMATION

Nous vous demandons de respecter les règles suivantes, quel que soit le nombre de personnes, que vous soyez stagiaire ou formateur-trice :

- * Porter un masque de protection pendant toute la durée de la formation. Les participants sont tenus à venir avec leur propre masque. En l'absence d'équipement individuel, des masques seront mis à dispositions sur le lieu de la formation ;
- * Appliquer la distanciation physique d'au moins 1mètre entre deux personnes (ce qui équivaut en pratique à 4m² de surface au sol minimum par personne : 1 mètre devant, 1 mètre derrière, 1 mètre à gauche et 1 mètre à droite pour chaque personne) ;
- * Vous laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (dont l'accès doit être facilité avec mise à disposition de serviettes à usage unique) ou procéder à une friction hydroalcoolique ;
- * Vous couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou en éternuant dans son coude ;
- * Eviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux ;
- * Si possible laissez les portes d'accès ouvertes et aérer régulièrement la salle de formation ;
- * Respecter les sens de circulation du lieu d'accueil ;
- * Les surfaces communes, les points contact et les sanitaires sont désinfectés très régulièrement ;
- * Saisir les objets communs (machine à café, poignets de portes, feutres, ...) à l'aide de lingettes désinfectantes ;
- * Chacun est tenu de se munir de ses propres fournitures et outils de travail (PC, téléphone, stylos, ...) et d'émarger avec son propre stylo.





Fédération
des Centres Sociaux
et Socioculturels de
Moselle

MATÉRIEL MIS À DISPOSITION DES STAGIAIRES ET DU FORMATEUR

Pour prévenir tout risque sanitaire, notre organisme de formation met à disposition des stagiaires et du formateur :

- * Des locaux désinfectés après vérification par nos soins ;
- * Des masques jetables ;
- * Des gels hydroalcooliques ;
- * Des savons ;
- * Des essuies mains usage unique ;
- * Des lingettes désinfectantes ;
- * Un sac pour collecter les masques portés.

DOCUMENTS MIS A DISPOSITION DES STAGIAIRES ET DU FORMATEUR

Nous vous invitons à consulter :

- * Le présent protocole ;
- * Notre Règlement intérieur adapté aux circonstances sanitaires actuelles (voir annexe) ;

VOS INTERLOCUTRICES POUR LA FORMATION

Si vous avez la moindre question avant, pendant ou après formation, nous sommes disponibles pour vous répondre au : 03 87 50 50 83

Martine GERVILLE, Responsable de l'Organisme de Formation
Sophie ESPOSITO, Référente Administrative

- ⇒ Les stagiaires et le formateur étant co-responsables du cadre, n'hésitez pas à nous interpeller le jour même en cas de non-respect du présent protocole pour nous permettre de trouver ensemble des solutions.

En vous souhaitant une belle formation, placée sous le signe de la prudence, des gestes protecteurs, de la convivialité et du développement de vos compétences.

